

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

On s'abonne

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 623, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin, le 6 octobre:
« A la suite d'un conseil des ministres, il a été décidé qu'on enverrait à Posen M. Seiffert, conseiller supérieur de la régence, pour procéder à l'arrestation de l'archevêque de Dunin. M. de Seiffert est chargé d'arrêter l'archevêque où il se trouve, et de prendre toutes les mesures propres à prévenir l'irritation des esprits.
Du 7. — L'archevêque de Dunin est arrivé le 4 à Posen, où il a été reçu devant son palais avec les plus vives acclamations par la foule qui était déjà instruite de la prochaine arrivée du prélat.
On dit que des nouvelles arrivées de Posen par estafette hier dans l'après-midi, annoncent que l'arrestation de l'archevêque n'a provoqué aucun soulèvement parmi le peuple, ce à quoi, ajoute-t-on, le prélat ne s'était pas attendu.
L'archevêque de Dunin a passé cette nuit par ici, sous bonne escorte, pour se rendre à la forteresse de Colberg.
— Suivant le Journal de Francfort, on suppose que c'est avec le gré du gouvernement et pour mettre en ordre les affaires du diocèse, que Mgr. de Dunin, a quitté sa résidence. Son chapelain est resté à Berlin.
— Nous trouvons ce qui suit un dans Post-Scriptum de la Gazette d'Augsbourg:
Nous recevons dans la soirée le courrier de Trieste avec des lettres d'Alexandrie de la même date que celle que nous avons rapportée hier, c'est-à-dire du 16 septembre. Elles annoncent que le pacha souffre depuis quelques jours d'un refroidissement, d'autres disent d'une fièvre gastrique. Elles confirment aussi que le vice-roi a donné à son fils l'ordre de se porter en avant le 26 septembre.
Nous sommes obligés de remettre à demain les détails.
— On écrit d'Alexandrie, 16 septembre:
Le pacha est malade et tient le lit. Depuis trois jours il souffre d'un fort refroidissement. La nuit dernière on lui fit une saignée. Pour le moment sa maladie n'offre pas de symptômes dangereux, mais à son âge avancé on ne peut répondre de rien. Comme son médecin ordinaire, Gaetani Bey, se trouve au Caire, le docteur Schreiber, qui est en grande réputation chez les francs, a été appelé au palais où il est resté passer la dernière nuit. Gaetani Bey a été rappelé par le télégraphe, il était allé faire une inspection de médicaments. Méhémet-Ali à 70 ans et quoique encore très-actif et très-vigoureux, il n'est plus cet homme robuste, qu'on admirait encore, il y a peu d'années.
Il paraît qu'hier le consul français a reçu de son gouvernement, par bateau à vapeur, l'ordre d'exprimer toute la désapprobation de la France pour la conduite du vice-roi envers la Porte, et de lui dire que la France, comme sa meilleure amie, lui conseille d'accepter les propositions de la Porte et de ne pas insister plus longtemps sur la destitution de Chosrew pacha, qui ne sera pas accordée.
Le brick anglais le Zèbre a apporté hier des dépêches pour le consul de sa nation. Elles sont surtout relatives au transport de la correspondance.

ANGLETERRE. — Londres, 11 octobre.

The Morning-Post publie la correspondance suivante de Constantinople du 18 septembre:
Un conseil ou comité, qui a commencé ses séances hier, a été spécialement nommé pour examiner les accusations sérieuses qui ont été portées contre Izzat, pacha d'Angora; et Suleyman-Pacha, à l'insubordination et à la trahison desquels Hafiz-pacha attribue la défaite de Nézib. Ce général est arrivé ici pour se porter en personne leur accusateur. Un autre individu qui, dit-on, est accusé d'avoir entretenu une correspondance secrète et des communications clandestines avec Méhémet-Ali, est Sarim-Effendi, ex-ministre à la cour de Londres et ex-mustaschar du grand-visir. Il a été destitué, il y a quelques jours; de son emploi, par suite des représentations de Reschid-Pacha et Sayd-Bey, qui était secrétaire du sultan Mahmoud, a été créé pacha et nommé mustaschar à sa place.
Le paquebot autrichien a aussi amené d'Alexandrie le célèbre champion de l'Egypte et de Méhémet-Ali, M. Waghorn-Bey, qui, après avoir eu une conférence particulière avec lord Ponsonby, et une autre avec le grand-visir, s'en est retourné aussi

soudainement qu'il était venu, et est reparti le lendemain par le paquebot à vapeur français.

— On lit dans le même journal:
Maintenant que de meilleurs jours semblent luire pour les porteurs de bons espagnols, que MM. Ricardo et Ardin et l'opulent M. Aguado ne perdent pas de vue cette circonstance qu'il est dû à ces porteurs trois ans et demi d'intérêts et qu'ils ont le droit de demander compte. Si l'on n'était pas disposé à faire droit à leur réclamation à cet égard, nous engagerions ces capitalistes à se retirer de spéculations dans lesquelles ils ont augmenté illégalement leur fortune en ruinant le public. Nous pouvons les assurer que leur présence dans les nouvelles opérations ne serait pas tranquillement tolérée.
Nous pensons après ce qui s'est passé, qu'il est temps enfin que nos compatriotes secondent énergiquement toute tentative qui pourra être faite par le gouvernement français et le comité des porteurs de bons d'Espagne pour obtenir une réforme dans le département des finances à Madrid. Avec l'expérience que nous avons faite du système de M. Mendizabal d'émettre des bons en tous temps et à tout prix, sans en payer même les intérêts, nous avouons que nous ne voyons qu'un seul remède efficace à ce mal, c'est de suspendre toutes cotés officielles de fonds espagnols jusqu'à la reprise des dividendes. Cette affaire réclame certainement la plus sérieuse attention, tant à Paris qu'à Londres.

FRANCE. — Paris, le 13 OCTOBRE.

L'exéquatur du roi vient d'être accordé à M. Paul Delessert, nommé consul de Belgique au Havre.
— Nous croyons pouvoir assurer que la convocation des chambres n'aura pas lieu avant le 20 décembre. (Presse.)
— On assure que M. Persil, ancien garde-des-sceaux, est sur le point d'être élevé à la pairie, et qu'il ne compte pas solliciter de nouveau les suffrages des électeurs de Condom, qui vont être convoqués à cause de son retour à l'hôtel des Monnaies.
Son intention serait, dit-on, de présenter à sa place son fils aîné, substitué à la cour royale de Paris. (Droit.)
— La nouvelle que le ministre des finances était décidé à présenter à la session prochaine un projet de loi sur la conversion de la rente 5 0/0 a commencé à faire quelque impression parmi les porteurs de ces fonds. Cependant telle est encore l'incrédulité générale que le cours du 5 0/0 en a été peu affecté sur la place.
— Les habitués de la Bourse comptent fermement que la cour trouvera encore quelque moyen de faire avorter le projet de la conversion, et que le roi qui n'est pas partisan de cette mesure changera de ministère plutôt que de la lui laisser présenter. D'autres croient qu'on laissera M. Passy libre de faire accepter son plan de conversion par la chambre des députés, mais qu'on arrêtera son projet à la chambre des pairs.
Nous croyons, au contraire, que jamais la conversion, n'a été plus probable que cette année. Les renseignements que le ministère a fait prendre dans les départements et auprès de la plupart des députés, l'ont convaincu que le pays persistait à réclamer cette grande mesure financière.
— Les enrôlements d'officiers pour la Perse continuent, et ils ne sont pas arrêtés au grade de lieutenant. On cite plusieurs chefs d'escadron qui doivent bientôt partir, et l'un d'eux accompagnerait un convoi de fusils assez considérable.
— Voici comment la Revue de Paris raconte la manière dont M. de Pontois a été décoré du titre de comte:
« M. de Pontois à son retour des États-Unis avait eu l'occasion de parler au roi des habitudes de cette république; il lui échappa même de dire en souriant que son secrétaire de légation l'effaçait dans la société américaine avec son titre de comte. Le roi s'est rappelé cette circonstance, et lorsqu'on lui a présenté à signer l'ordonnance de nomination au poste de Constantinople, il a rayé sieur Edouard de Pontois pour y substituer comte Edouard de Pontois. »
— Par suite de la prodigieuse augmentation des faillites, le greffe du tribunal de commerce a été dans la nécessité de doubler le personnel de ses bureaux.
— Hier, malgré la pluie et les mauvais temps qui continuent à nous assaillir régulièrement à la fin de la journée, la foule s'était portée au théâtre de l'Opéra-Comique pour assister au début de Marié, le ténor dont on parlait tant et que

deux théâtres se sont disputés devant les tribunaux. Il a joué pour la première fois dans la Symphonie, opéra en un acte de M. de St-Georges, musique de M. Chapuisson et a reçu le plus bruyant accueil.

Certaines places, le parterre, la seconde galerie, le deuxième balcon, avaient été louées d'avance et étaient occupées par une foule de jeunes gens qui n'ont cessé d'applaudir pendant la représentation. A la fin il y a eu rappel du débutant, bouquets jetés sur la scène. Rien n'a manqué à son triomphe. L'a-t-il mérité? Voici ce que l'on peut dire de sa personne et de son talent:
Marié est un garçon bien portant de taille ordinaire; il est assez bon comédien. Sa voix a de la force, une certaine étendue, mais elle manque de charme, de fraîcheur et de facilité. Marié, comme chanteur, est bien inférieur à Masset dont toutes les intonations sont de la plus grande justesse. Cependant, tel qu'il est, il peut être fort utile dans une certaine classe de rôles.

— On écrit de Marseille:
Après une longue absence, Paganini est venu habiter notre ville, dont le climat lui paraît lui-être salutaire, et où il se voit entouré d'amis dévoués. Nous avons le regret d'apprendre que l'usage des eaux ne lui a procuré aucune amélioration sensible.

— Voici la chronologie du fauteuil postulé en ce moment à l'Académie. Il porte le n° XXVIII. Racan, 1670. — P. Cureau de la chambre, 1695. — Labruyère, 1720. — Fleury, cl. 1696. — Adam, 1755. — Seguy, 1761. — Rohan-Guéméné, 1803. — Cailhava, 1815. — Michaud.

Nous recevons à l'instant des nouvelles de Madrid du 8 octobre: On voit par les correspondances des provinces que la junte carliste redouble d'efforts pour continuer la guerre en Aragon et Valence. Cabrera a réuni, dit-on, tous ses officiers en grand conseil de guerre, et il a été décidé que l'on menacerait les environs de Madrid.

— Le duc de la Victoire est entré le 1er octobre à Tudela.
— Il paraît que les provinces basques vont ériger à leurs frais un monument sur la place de Bergara, pour perpétuer la paix qui y a été signée entre Espartero et Maroto. Ce monument sera surmonté d'une statue équestre du maréchal Espartero, sur le modèle de celle de Louis XIV à Paris. C'est la première dans ce genre qu'on aura vue en Espagne.

— Nous avons annoncé, les premiers, l'envoi de passeports pour Naples à l'infant don Sébastien, qui les avait sollicités. Nous pouvons dire, avec autant de certitude, qu'après des négociations suivies par la cour avec don Carlos, ou plutôt avec M. de Beira, don Carlos a envoyé à M. Labrador, son chargé d'affaires à Paris, l'autorisation de reconnaître le gouvernement de Christine; et, ce qui est un peu plus important, à Cabrera et au comte d'Espagne l'autorisation de mettre bas les armes. Les Tuileries voulaient obtenir mieux que cela, un ordre de désarmer; mais la petite cour de Bourges n'a consenti qu'à autoriser; elle a envoyé un agent à chacun des deux chefs rebelles. Le comte d'Espagne a déjà renoncé à tenir plus longtemps la campagne. Quant à Cabrera, l'amnistie (et non la concession des fueros) le décidera sans doute à cesser ses brigandages. (National.)

— Une dépêche de M. le ministre de l'intérieur, parvenue le 9 à la préfecture de la Gironde, annonce que les Espagnols réfugiés militaires, jusqu'au grade de capitaine, pourront obtenir des passeports pour entrer dans leur pays, s'ils en adressent la demande à M. le consul d'Espagne à Bayonne, en faisant leur soumission à la reine.

Un journal français, le Sémaphore de Marseille, publie le récit suivant:

« Il y a huit jours, un ours énorme, principal sujet d'une de ces troupes ambulantes d'animaux prétendus féroces qui vont de contrée en contrée, insoucieux artistes, accompagnés d'un nombre toujours considérable de singes et de joueurs de cornemuse, cheminait tranquillement dans une des rues les plus fréquentes de la ville de Digne. Inutile d'ajouter qu'une foule de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, composaient un imposant cortège à tous ces paisibles acteurs, lorsque le cornac ordonna une halte générale et entra dans le cabaret voisin avec

Feuilleton.

L'EMPLOYÉ.

Il est de l'employé comme de ces lépidoptères dont les naturalistes comptent des variétés innombrables. Il existe mille nuances d'employés, mais pour l'observateur qui les examine avec soin, la loupe à l'œil, toutes ont entre elles de nombreuses ressemblances, de frappantes analogies. A quelque espèce de la grande famille administrative qu'ils appartiennent, on reconnaît toujours en eux l'influence d'un but unique, les mêmes préoccupations, une commune destinée.
Voici en quelques mots cette destinée commune de l'employé. A trente ans l'employé qui émerge 1,800 fr. d'appointements, se marie avec une héritière qui lui apporte en dot six ou huit cent livres de rentes. Il prend au fond du Marais ou de la banlieue de Paris un logement dont le prix ne doit pas excéder 400 fr. Il fait tous les jours deux lieues pour aller remplir des registres, copier des lettres, mettre des papiers en ordre, délivrer des ports-d'armes, des passeports, des acquits-à-caution, des récépissés; enregistrer ceux qui viennent, et ceux qui s'en vont, et ceux que l'impôt de la conscription menace d'atteindre; préparer un pont à cette commune, une école primaire à celle-ci, une garnison de cavalerie à celle-là; faire circuler les pensées, les mensonges de Paris dans la France et dans le monde entier; surveiller du fond de son fauteuil de cuir tel joueur, tel forçat, tel complet, que sais-je encore? avoir l'œil sur les trente-huit mille communes de France, épier leurs besoins, leurs vœux, leur opinion, sur ce qui se rattache à la politique, au commerce, à la fortune publique, à la religion, à la morale, à l'hygiène, sur tout enfin. Telles sont les fonctions de l'employé pendant six heures par jour et pendant six jours de la semaine. Vient le dimanche. Ce jour-là, l'employé dort voluptueusement jusqu'à dix heures et fait sa barbe beaucoup plus tard que de coutume. Vers trois heures, il quitte les profondeurs du Marais ou les hauteurs de Belleville, se dirige vers Paris avec sa femme, se promène encore deux heures pour gagner de l'appétit, et va dîner à 40 sous chez Richefeu avec de la

perdrix aux choux, une salade de homard, une sole au gratin et une meringue à la crème pour dessert! Après le dîner, il se rend aux Champs-Élysées, si c'est en été, et au concert Musard, en hiver. Paris, à dix heures et demie, il reprend à pied le chemin du logis, où il n'arrive guère avant minuit, parce que sa femme succombe à la fatigue. La journée est finie.
Cependant, les enfants sont venus et l'employé en a au moins deux, souvent trois. Après avoir pesté, maugré, juré toute sa vie contre l'état que lui a donné son père, après avoir dit mille et mille fois avec ce personnage des Fourberies de Scapin: Qu'allai-je faire dans cette galère? l'employé s'estime très-heureux de pouvoir y faire entrer son fils, et celui-ci, à son tour, dira et agira comme a fait son père. Telle est, jusqu'à l'époque de sa mise à la retraite, dont nous ne parlerons qu'en terminant, la destinée ordinaire de l'employé qui s'est marié.
Car il y a les employés célibataires, et l'on en compte un plus grand nombre que des premiers. « A quoi bon se marier? se dit en effet le célibataire. Si je fais un mariage d'inclination, que n'aurais-je pas à souffrir de ne pouvoir donner à ma femme ces mille distractions, ces riens charmants, ces rubans et ces gazes, ces fleurs et ces perles qui entrent pour une si grande partie dans le bonheur des femmes de Paris! Si au contraire, mon ménage doit ressembler à tant d'autres, pourquoi me jeter de gaité de cœur, et sans compensation aucune, dans l'affreux gouffre des échéances, des modestes, des nourrices et des médecins? Est-il donc impossible de vivre autrement? Essayons. » C'est ainsi, c'est par ces douloureux motifs d'insuffisance pécuniaire que la plupart des employés se vouent au célibat. Mais pour ceux-là la vie est peut-être plus triste encore que pour ceux de leurs confrères qui ont accepté les charges du mariage.
Il est vrai que l'employé célibataire est heureux, libre, et fier, de sa liberté jusqu'à l'âge de quarante ans. Il dîne aux tables d'hôte à 52 sous, fréquente les promenades, les concerts, les spectacles, les bals champêtres et autres, et se ramène de temps en temps aux feux voyageurs d'une existence avantureuse. Mais peu à peu la décoration change d'aspect: l'employé a grisonné, il a quarante-cinq ans, et l'âge des illusions est passé pour ne plus revenir. Alors, ni les promenades, ni les concerts, ni les spectacles, ni les bals de toute sorte, rien ne l'amuse plus. Que faire? à quelle innocente passion se livrera-t-il? comment remplira-t-il les longues matinées d'été et les inter-

midables soirées d'hiver? Quoi! voir tous les jours en face, à ses côtés, des visages nouveaux qu'on ne reverra jamais! quel ennui! Et puis, s'il compare les potages sans saveur et les invariables liquides ou naagent les viandes de sa table d'hôte aux succulents consommés et aux saucisses si habilement nuancées des dîners de famille, quelle différence! C'est alors qu'une grande révolution s'opère dans la vie de l'employé célibataire. Il renonce au monde, à ses divertissements, aux bruyantes réunions, pour étudier quelque bonne et douce science, pour se livrer à quelque tranquille manie. Il fait de l'ornithologie ou de la numismatique, recueille des minéraux, classe des papillons ou des coquillages, empaille, tant bien que mal, les serins du voisinage, et s'abonne à cinq ou six éditions pittoresques. Enfin il prend une gouvernante, mange chez lui, et s'arrange ma foi! comme il peut.

Étrange inconséquence! C'est à l'état sans contredit qu'il appartient de favoriser le développement de la vie de famille, car le mariage est en même temps une garantie de moralité individuelle et de stabilité sociale; et à ne considérer cette institution que dans ses rapports avec la politique, il est évident que dans un pays où le nombre des célibataires dépasserait celui des hommes mariés, serait en proie à de perpétuels bouleversements. Cependant, voilà que la plupart des employés de l'état, en France, restent garçons malgré eux, et se mettent forcément en révolte flagrante avec les lois de la morale et de l'évangile. Ainsi, c'est l'état lui-même.... Il est superflu, je pense, de pousser plus avant ce raisonnement.

On a calculé que la moyenne du traitement des employés du gouvernement en France était de 15,000 francs environ, 15,000 francs d'appointements....

Et pourtant quel empressement, quelle foule, quelle cohue dans l'antichambre des distributeurs d'emplois! C'est à qui entrera avant les autres dans la bienheureuse phalange. On se pousse, on se hurte, on se renverse, on se dénonce, on se calomnie. Voyez-vous la députation, je dis la députation entière d'un des premiers départements du royaume? Elle va solliciter le ministre de l'intérieur ou des finances une place de surnuméraire ou de commis à mille francs. Peut-être réussira-t-elle. Il faut tout dire: il y avait autrefois quelques existences d'employés bien faites pour fasciner les regards et pour éveiller l'ambition de la multitude des

ses musiciens. Il paraît que, dans son empressement à satisfaire cette velléité soudaine d'une légère libation, le directeur n'avait pas noué avec la précaution convenable, aux barreaux d'une fenêtre, le bout de la chaîne qui retenait le grand ours par un de ses naseaux; car peu d'instants après, tandis que l'attention du public était entièrement absorbée par les gentillesses d'une guenon couverte d'habits magnifiques, coupés, à peu de détails près, sur le modèle du costume bien connu de la marquise de Prétintaille, — l'ours disparut.

» Cet incident, comme on peut le penser, causa une sensation fort vive parmi les spectateurs, et qu'on se figure surtout le désespoir du cornac, qui, après avoir reçu la nouvelle de cette soudaine disparition, vint la constater de ses propres yeux.

» Mais que faisait l'ours dans ces instants d'angoisses poignantes pour le malheureux cornac? L'ours avait trouvé une porte ouverte, et il était entré tout bonnement par cette porte; un escalier s'était présenté devant lui, et il avait monté les degrés de cet escalier. Arrivé sur le pallier du premier étage de cette maison, ce singulier visiteur s'appuya sur une porte entrebâillée qui cédait, et le voilà dans une chambre où jouaient ensemble trois petits enfants.

» A son aspect, ceux-ci furent d'abord fort épouvantés et allèrent se blottir muets dans un coin de la chambre, attentifs à tous les mouvements de celui qui arrivait ainsi inopinément pour troubler leurs jeux. Mais, à ce qu'il paraît, rassurés bientôt par la douceur des manières de l'animal, ils se hasardèrent à avancer vers lui avec la confiance innocente de leur âge, et de caresses en caresses, de privautés en privautés, la familiarité devint bientôt si grande entre eux et l'ours, que ce dernier fut accepté comme un bon camarade et embrassé comme tel. Alors ce furent des rires, des cris de joie sans fin, mêlés de grognements aussi doux que d'un ours peut en formuler dans ses moments d'expansion sympathique.

» Mais soit que tout ce bruit et la joie immodérée des enfants aient paru suspects à leur jeune mère, M^{me} B..., qui se trouvait avec son mari à l'étage supérieur, soit que les époux d'un commun accord aient voulu se donner le plaisir de voir de près les amusements de leurs enfants, ils descendirent, et le tableau le plus effrayant s'offrit à leurs yeux.

» L'ours, au milieu de la chambre, était couché sur le dos, frétilant comme une chatte qu'on caresse, tenant entre ses pattes les trois enfants, dont les têtes blondes se perdaient dans sa fourrure fauve et épaisse. C'était un groupe qu'un artiste comme Baric aurait rendu avec ce charme de vérité qui distingue les productions de son ciseau; mais une mère ne devait en voir que le côté effrayant; aussi M^{me} B... poussa-t-elle un cri déchirant, à peine arrivée sur le seuil de la porte et allait-elle s'élançant, à tous risques, vers ses enfants, lorsque son mari la retint vivement par le bras, jugeant d'un coup d'œil, à la nature du danger que couraient les enfants, qu'une intervention trop brusque pouvait devenir funeste.

» Toutefois, le cri de la mère parut faire impression sur l'ours, qui, après quelques nouveaux ébats, et s'être de nouveau roulé et pelotonné avec ses imprudens amis, se remit sur ses pattes et se dirigea tranquillement vers la porte en traînant après lui sa chaîne, retentissant sur le parquet. Il passa devant M. et M^{me} B..., redescendit l'escalier et alla de son propre mouvement se mettre sous les ordres de son cornac éperdu.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 14 octobre.

La reine a fait l'acquisition de la belle tête de Sainte-Cécile, due au ciseau de M. Jehotte et qui avait particulièrement fixé l'attention de L. M. lors de la visite qu'elle lui fit au salon.

— M. de Faick est attendu aujourd'hui à Bruxelles. Il descendra à l'Hôtel de France, rue Montagne du Parc, où des appartemens sont préparés pour le recevoir.

— A dater d'aujourd'hui lundi, le pain subira une augmentation dont les prix sont fixés comme suit pour les deux premiers articles: Pain blanc 1 kil. 65 cent.; id. de farine tamisée 55; les autres restent fixés ainsi qu'il suit: Pain blanc non tamisé 45; idem metel moitié froment moitié seigle 59; seigle pur 50.

— Hier, à 11 heures du soir, la rue de la Fourche était en émoi; trois Anglais se disputaient avec quelques jeunes gens Belges; en un instant une grande foule de monde, dans laquelle il y avait beaucoup de jeunes gens, s'y étaient rassemblés. Cette scène dura près d'une demi-heure, quand est arrivé la police pour faire retirer le monde. Quelques paroles acerbes ont été échangées. Une personne a été arrêtée et conduite à la permanence. La foule l'y a suivie pour réclamer sa liberté. Après quelques instants, la police est venue pour dissiper l'attroupement et, comme on ne voulait pas se retirer, on est venu avec du renfort, et plusieurs arrestations ont été faites; les individus arrêtés ont été incarcérés à l'Amigo. Il était passé minuit, quand la foule s'est dispersée.

— Deux médecins se sont battus avant-hier en duel à Fleurus, l'un est resté sur place ayant reçu une balle dans la poitrine.

Bruxelles, le 13 octobre. — (5 heures). — Les besoins de la liquidation de demain ont donné lieu à quelques transactions; le cours de l'actif es-

protétaires qui ont reçu l'éducation des collèges. Jeunes encore, ces employés avaient dix ou douze mille francs d'appointemens, arrivaient tard à leur ministère, et en partaient de bonne heure. Du reste, qu'ils y vinssent ou n'y vinssent pas, la besogne se faisait toujours à son temps, ni mieux, ni plus mal, car ils s'y entendaient médiocrement, et la France ne paraissait pas souffrir de leur paresse. Jeter les yeux sur un dossier, conférer un quart d'heure avec le chef de division, le secrétaire-général ou le ministre, répondre aux lettres des solliciteurs importans, jeter les demandes obscures dans le panier, telle était leur tâche de tous les jours. Puis le soir, vous pouviez les voir étaler leur ruban rouge et leur frais visage tantôt à la promenade des Tuileries, tantôt à l'amphithéâtre de l'Opéra ou au balcon des Italiens.

C'étaient là d'honnêtes jours et un facile travail. Mais les employés de cette catégorie s'en vont. Les temps sont changés, et c'est au gouvernement représentatif, c'est aux honorables scrutateurs du budget de l'état, qu'on aura dû de voir disparaître peu à peu ces scandaleuses sinécures. Cependant, la multitude, qui ignore encore cette réforme, se rue toujours sur les emplois publics avec la même ardeur, comptant, du reste, sur l'éternité de ses protecteurs. Solliciteurs imprudens, examinez donc l'époque où vous vivez? y a-t-il rien de stable, de solide? Qui sait sur quelle influence d'aujourd'hui l'ouragan parlementaire soufflera demain? Voyez plutôt. Chaque jour, tel employé qui avait rêvé douze mille francs d'appointemens, le ruban rouge et un emploi sans travail, regarde autour de lui, cherche en vain son protecteur évanoui, et s'aperçoit avec effroi qu'il lui faudra végéter toute sa vie dans les sous-licéances de l'administration.

Combien d'employés se seraient faits dans le commerce, dans l'industrie, dans les arts libéraux ou mécaniques, une position considérable, s'ils avaient consacré le quart de la persévérance, de l'habileté, du tact, de l'esprit de suite et quelquefois du talent réel dont ils se sont fallu faire preuve pour s'avancer médiocrement dans les fonctions publiques!

Il y a ensuite l'employé qui est jaloux et celui qui ne l'est pas du tout, le trembleur, le flâneur, le malade imaginaire, le piocheur, le flateur, le pécheur à la ligne, le cumulard, celui qui professe pour la politique une indifférence profonde et celui qui, attentif aux moindres mouvemens de l'Egypte, de l'Angleterre et de la Russie, suppute chaque matin, dans son intelligence les futures destinées des empires.

pagnois est resté à peu près comme la veille, on cote 27 5/8 A. 5/4 P., on fait 27 1/16 et ferme 27 1/16. Il n'y a point de nouvelles saillantes. Fonds de l'Etat: Dette active 2 1/2 p. c. 54 A., 5 p. c. 101 et P., 4 p. c. 92 1/2 A., 5 p. c. 71 1/2 P. Société Générale titres en nom fl. 750 A., Société de Mutualité 1015 (101 1/2) A., Banque de Belgique 750 (75) A., Canal de la Sambre à l'Oise 900 (90), Société de commerce 1150 (115) A. Les huiles sont toujours calmes, point de variation dans les cours. Anvers, deux heures 5/4 — par voie télégraphique — Ardoins 27 5/4.

LIÈGE, LE 15 OCTOBRE.

Aujourd'hui a eu lieu la rentrée solennelle de la Cour de Liège. M. Doreye, premier avocat-général, faisant fonctions de procureur-général, a prononcé à cette occasion, un discours très-remarquable sur les travaux judiciaires des trois dernières années. Nous reviendrons sur ce travail intéressant. Après ce discours, MM. les membres du barreau ont renouvelé le serment, et M. le premier président, sur leur demande, a ajourné, à lundi prochain, la reprise des travaux.

LA BELGIQUE AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE ET DES MOYENS D'AMÉLIORER SA POSITION.

M. Antoine Peeters vient de publier un ouvrage où sont traitées toutes les questions qui se rapportent à notre passé et à notre avenir commercial et dans lequel l'auteur examine l'état de nos relations avec les diverses nations de l'Europe.

Nous allons en transcrire ici le dernier chapitre qui traite d'une hypothèse qui pourrait bien devenir, un jour, une réalité.

ANVERS PORT LIBRE.

Quand l'homme souffre, quand son avenir l'inquiète, mille pensées vagues pressent son imagination, il s'agite sans cesse sous le malheur qui l'obsède, sa destinée ne suffit plus à son inquiétude et il cherche perpétuellement à l'agrandir. Il faut donc des remèdes pour la douleur morale, comme pour la douleur physique: ce remède, c'est l'espérance, dernière ressource du malheureux, car l'espérance murmure sans cesse à son oreille que le bonheur lui dans l'avenir.

Nous étions sous le charme de cette fée enchantresse, quand nous écrivions la brochure intitulée *Anvers et son avenir*. Nous nous bercions alors de la douce idée d'avoir trouvé, d'avoir indiqué le remède qu'il convient d'appliquer aux maux de la patrie. Heureux de notre optimisme, l'avenir de nos Dieux pénates nous apparaissait rose et fortuné. Convaincus, nous avons voulu convaincre, mais non entraîner, car c'est là un des privilèges de la vérité de se faire aimer sans éloquence et sans prestiges, et si de nouveau nous prenons aujourd'hui la plume, c'est pour mieux développer l'idée que nous avons émise alors, c'est pour répondre à l'invitation que la presse nous a faite.

Mais nos idées n'auraient-elles été que des chimères? Aurions-nous rêvé un bonheur désormais impossible, alors pourquoi nous réveiller? Car si nos idées étaient des rêves, c'étaient du moins les rêves d'hommes aimant passionnément leurs compatriotes, c'étaient les rêves d'hommes qu'aiguillonnait l'amour de la patrie. Pourquoi ne pas nous laisser jouir de nos douces illusions? Pourquoi nous dire (1): « Il ne s'agit pas ici de nous leurrer par des vaines hypothèses, dont tout l'effet est de se familiariser avec l'erreur et qui s'évanouissent comme des ombres devant une raison froide et lumineuse. Le remède que vous nous proposez pourrait être salutaire, si nous n'étions pas dans la situation d'un agonisant. Prenez-y garde; nous aurons peut-être cessé d'être, avant qu'il nous fût donné de pouvoir éprouver les premiers heureux effets de votre recette. »

Sans admettre la justesse de cette observation décourageante, nous la supposons un instant vraie, mais si telle est notre véritable position, ayant alors recours à un de ces révélateurs puissans, révélateurs qui opèrent crises d'où dérivent les solutions des maladies les plus graves. Qu'on déclare alors ANVERS PORT LIBRE; mais libre sans restrictions, libre et dégagé de toutes entraves, de tout droit de navigation, soit administratif, soit communal. Le trésor de l'état, celui de la ville vont s'effrayer des sacrifices que nous voulons leur imposer; mais après tout, ces sacrifices ne seraient qu'illusoirs, car ils seraient compensés par de centuples avantages. Anvers est une ville fermée; rien de plus aisé que d'établir à ses portes, d'établir dans son rayon une ligne de douanes, qui assurerait toute protection aux intérêts qui le réclament. La pensée de déclarer *Anvers port libre*, si elle pouvait une fois venir dans la tête de nos hommes d'état, serait, suivant notre manière de voir, un avantage immense et pour le commerce et pour l'industrie. Alors la création de ces grandes sociétés maritimes, que nous regardons toujours, que nous croyons indispensables, serait rendue bien plus facile; car à peine la franchise d'Anvers serait proclamée, que la population de cette belle ville serait doublée; on verrait affluer dans ses murs une foule de négociants étrangers qui y apporteraient leur fortune et leur industrie; cette utile concurrence réveillerait l'indolente apathie de ses habitans. Anvers redevenirait la métropole du commerce du continent; Anvers disputerait bien-

(1) Les journaux qui ont rendu compte de la brochure intitulée: *Anvers et son avenir*.

Esquissons rapidement quelques-unes de ces intéressantes silhouettes.

Etre employé et jaloux! imaginez-vous un plus terrible supplice? Vous écrivez à un maire, à un curé, à un receveur de l'enregistrement, n'importe, ou bien vous réglez les dépenses de telle commune située à deux cents lieues de Paris. Tout à coup une idée, une affreuse idée se présente à votre esprit: « Et ma femme, où est ma femme? est-elle chez elle? qui est avec elle? » A cette pensée, votre tête se trouble, la phrase suspendue se fige dans votre cerveau, vous serrez la plume avec rage entre vos doigts, vous faites d'innombrables erreurs d'addition. Subjugué, poussé, entraîné par le démon de la jalousie, vous vous esquiviez furtivement de votre bureau, vous arrivez chez vous, haletant, sous un prétexte quelconque, et vous embrassez, avec une joie même de honte, votre femme, qui déchiffrait à son piano une contre-danse de Musard ou quelque valse de Julien; puis vous revenez vous mettre au travail un peu plus tranquille pendant quelques heures. C'est très-bien... Mais malheur à vous si ces visites sans motifs se renouvellent un peu trop souvent! La crainte du Minotaure vous précipite entre ses griffes, et dès l'instant où l'on vous soupçonne d'avoir des soupçons, vous êtes un mari perdu sans retour.

L'employé à qui les rages de la jalousie sont inconnues, n'est-il pas mille fois plus heureux? Voyez comme il est calme, tranquille, reposé. D'abord, il se lève à son heure, avant ou après sa femme, comme il lui plaît, commande chez lui, mange tous les jours un de ses plats de prédilection et arrive à son bureau quand il veut, pour n'y faire que ce qu'il veut. Peut-être qu'en examinant son visage avec attention dans certains momens, on y surprendrait un pli de colère, un froncement de sourcil, une velléité de révolte mais quelques secondes se sont à peine écoulées, et ce nuage s'est évanoui; le teint de l'employé est redevenu serein, pur, transparent.

Au fait, que manque-t-il à son bonheur si l'a une jolie femme, il avance rapidement sans avoir jamais sollicité, et il récolte d'abondantes gratifications; son secrétaire-général, qui a les plus grandes tendresses pour sa dernière fille, le charge souvent d'aller inspecter telle prison, tel haras ou tel receveur de province, et ses collègues disent malicieusement de lui sous le manteau de la cheminée: « Il paraît que la femme de Léopold va le doter d'un nouveau gage de son amour, car on vient de le nommer sous-chef. *E s'en va bene.* »

N'oublions pas le trembleur. Ce type comporte plusieurs subdivisions. Il

tôt de s'empêcher avec Londres et Amsterdam. Songez donc à la position que notre antique cité occupe en Europe, voyez-la, sur son beau fleuve, cet Escaut aux replis majestueux, au milieu des peuples du Nord et des peuples du Midi. La nature n'a-t-elle pas fait de cette ville d'hôtelierie ou elle a convié l'univers? Deux années encore et Anvers sera le faubourg de Paris et de Cologne, le vieil Escaut et le Rhin antique seront unis par la puissance du génie de l'homme. Mais hâtez-vous de déclarer *Anvers port libre*, car il y a sur ce Rhin aux despotiques allures, un certain mauvais vouloir qui fait faire disparaître sous la loi de l'impérieuse. Il ne manque à la destinée d'Anvers qu'un génie comme Huskinson, il ne manque à sa destinée que des hommes capables de comprendre sa destinée; car à quoi auraient servi les mines d'or, si personne n'eût songé à les exploiter? Mais pour oser proposer, pour oser adopter de grandes mesures, il faut des hommes qui sachent faire taire des idées mesquines, qui sachent imposer silence à ce misérable esprit de localité, des hommes dont les vues élevées, voient au-delà du clocher du village où de la bornede la province.

Dans les derniers temps on s'est beaucoup récrié ici et ailleurs contre la centralisation; mais ceux qui s'y montrent partout si contraires, ne sont-ce pas ceux qui rêvent partout de nouveaux bouleversemens; car ils le savent, la centralisation c'est la force, c'est le symbole de notre devise: « L'union fait la force », et c'est justement la force qu'ils cherchent à briser, afin de renverser plus aisément ce qui existe et y substituer la république avec une égalité parfaite de fortunes. Ces *Spiritus Cassius* modernes nous offrent la loi agraire comme le parfait bonheur; nous comprenons que ces nouveaux révolutionnaires qui ne possèdent rien encore, désirent posséder quelque chose, et que la loi agraire sourit à leur imagination; mais les conservateurs nés, parce que Dieu les a fait naître dans la classe d'hommes au-dessus des premiers besoins de la vie, doivent se souvenir que ce temps trop peu éloigné où un de Mérode aurait pu dire comme *Caius Gracchus*: « Je suis le seul de toute » cette armée, qui partie de Rome, la bourse pleine, l'ai rapportée vide, tandis que tous les autres ont emporté leurs am- » phores pleines de vin et les ont rapportées pleines d'or et d'ar- » gent. »

De tels souvenirs et la crainte de voir les mêmes évènements se reproduire, font que nous cherchons ailleurs que dans des révolutions, le bonheur qu'on ne trouve jamais dans des utopies.

Londres est l'âme du commerce de l'Angleterre, Amsterdam est l'âme du commerce de la Hollande, car le commerce tend à se centraliser de sa nature. Qu'Anvers par une grande et large mesure devienne l'âme du commerce de la Belgique et vous verrez de suite tout le corps de l'état reprendre sa vigueur et son énergie. Anvers placée au milieu des nations maritimes du Nord de l'Europe, se trouve ainsi désignée par la nature même pour être l'entrepôt des deux hémisphères; et indépendamment de ce que cette nature déjà si prodigieuse, avait fait pour elle, l'art vient de la doter encore de ces admirables réseaux de chemins de fer, que l'imagination la plus romantique de nos ancêtres n'aurait seulement pas osé rêver. Par ces admirables artères viendront s'écouler les provenances de l'un et de l'autre continent, pour les répandre d'un côté aux portes de la France, précisément à cette frontière du Nord, fertile contrée, riches en fabriques de toutes espèces, aux portes de la Prusse, près d'Elberfeld, de Manchester du Rhin; puis, en retour de la chute du Rhin les produits du continent viendront se charger dans le port d'Anvers pour être conduits de là aux contrées les plus éloignées de la terre.

Il y a, quelque part, dans un coin oublié de la mer des Indes, un rocher jadis inconnu; ce rocher se nomme Singapore. En 1815 il y avait là 400 à 500 malheureux Parias, que Dieu avait jetés sur cette plage, afin qu'ils se repentissent d'être venus au monde. Les Anglais, ce peuple aux idées positives, ce peuple le seul d'entre les peuples qui professe la logique que l'intérêt est tout, les Anglais ont déclaré *Singapore port libre*. Le rocher inhospitalier, le rocher hier stérile encore, est aujourd'hui une belle et riche cité, où 60,000 habitans de toutes nations, de toutes couleurs, de toutes croyances, venus de toutes les contrées de la terre, trafiquent les produits que 1000 à 1200 vaisseaux; et plus de 4000 embarcations malaises, y conduisent et exportent annuellement de ce port, devenu comme par enchantement un des premiers marchés de l'univers. Et qui a produit ce miracle? La liberté! mais non cette liberté aux folles paroles, cette liberté aux allures éhontées, cette liberté au bonnet Phrygien, mais cette liberté du *laissez-faire*, rêvée par Sully, liberté qui tout nous convie d'appeler à notre aide. Anvers n'est-il pas un temple digne d'elle et les Belges en tout temps ne lui ont-ils pas dressé des autels?

On nous écrit d'Ensisal :

« Hier a eu lieu dans ce village une bien triste cérémonie. Tout ce que Verviers, tout ce que les campagnes à plusieurs lieues d'alentour, contiennent de gens comme il faut, y étaient venus pour assister aux obsèques de Mme. V^e N. J. David de Francmont, cette bienfaitrice de l'humanité, qui, dans un âge encore peu avancé, est morte dimanche 6 de ce mois. Tous les

y a d'abord l'employé qui a peur des révolutions, des dénonciations et des destitutions. Mais passons légèrement sur cette variété; elle est digne de compassion. Vient ensuite l'employé très-exact; celui-là tremble pendant trente ans d'arriver trop tard à son bureau, et la peur de ne pouvoir signer, le lendemain, ce que, dans le langage administratif, on nomme l'état de présence, le poursuit jusque dans son sommeil. Aussi se débe-t-il des accordeurs, des roues barrées, des encombrements, des embêtements, de sa montre, des horloges publiques et particulières, de tout enfin. Mais hélas! il peut se trouver une fois en sa vie retardé de cinq minutes, et vous pouvez alors le reconnaître à son air préoccupé, effaré, à la manière dont il se place à travers la foule, à la légèreté avec laquelle il rase l'asphalte des trottoirs. Qu'a-t-il besoin d'un omnibus? Il les laisse tous derrière lui. Enfin, il arrive, et il n'est pas réprimandé. N'importe, il ne s'exposera pas longtemps au reproche d'inexactitude, et pendant un an son nom figurera en première ligne sur l'état de présence.

J'ai connu un martyr de ce terrible état de présence. Il avait vingt-quatre ans et il était amoureux, très-amoureux. Un jour il obtint de sa belle un rendez-vous pour le lendemain à dix heures du matin. « Dix heures! pense-t-il, quand il se trouva seul, et le ministère! et mon avenir! et l'état de présence! Moi, qui jusqu'à présent n'ai pas manqué de le signer, une seule fois! Que dirait mon chef? » Le pauvre diable n'alla pas à son rendez-vous; mais quinze jours après, il aperçut l'objet de ses amours au bras d'un de ses camarades qui était malade régulièrement deux fois par semaine.

Il y a de ces nuances d'employés sur lesquelles il serait oiseux d'insister, et que le nom dont on les désigne peut suffisamment. Tel est le flâneur, qui se fait trouver le moyen de travailler une heure par jour; le piocheur, qui se fait scrupule de perdre une minute; le malade imaginaire, qui est menacé pendant trente ans d'une grave maladie dans l'attente de laquelle il se repose, se fait saigner, prend médecine tous les quinze jours; le lousier, chargé de la partie des calemburgs et des mystifications; le flateur, auquel ses camarades attachent ordinairement le grelot d'espièges, etc., etc.; mais le cumulard demandant un coup de pinceau spécial et un cadre à peindre.

La vie administrative commence généralement à dix heures du matin et finit à quatre. Tant qu'un employé est gargon, il passe à dormir ou à finir faire les dix-huit heures de liberté que lui laisse l'état. Mais si cet employé se marie et que la misère arrive avec les enfans, il faut bien songer à

ateliers étaient fermés. Tous les ouvriers avaient suspendu leurs travaux, tous avaient voulu rendre un dernier hommage à la mémoire de celle à qui ils devaient tant. »

Dimanche dernier, vers onze heures du soir, un individu est tombé de la chaussée Saint-Laurent dans les travaux du chemin de fer. M. Lienaert, médecin à l'hôpital militaire, après avoir constaté une fracture de la cuisse et du coude, lui a prodigué les premiers soins et l'a fait transporter à l'hôpital de Bavière. — Ce malheur doit appeler l'attention de l'entrepreneur du chemin de fer sur la nécessité de faire immédiatement placer un garde fou à cet endroit périlleux de la chaussée.

Un arrêté royal du 1er octobre, autorise la formation de la société anonyme dite : *Fabrique de Laines peignées*, à Verviers, et approuve ses statuts.

Un arrêté royal en date du 11 octobre, nomme le général de brigade Clump, général de division.

Encore un funeste exemple du danger de laisser au soldat des armes hors du temps de service. Avant-hier, vers 7 heures du soir, quelques-uns d'entre eux étant ivres se sont pris de querelle dans un cabaret au Pont-des-Arches, se sont battus à coups de sabres, et quand la garde, appelée pour les arrêter, est arrivée, l'un des ces ivrognes a porté un coup au sergent qui l'a grièvement blessé au bras.

En août 1859, le chemin de fer a transporté cent mille voyageurs de moins qu'en août 1858; en septembre de l'année dernière, le nombre des voyageurs transportés a été de 287,000, ou de 65,000 plus élevé que cette année; mais en septembre 1859 le chemin de fer a rapporté 109,000 fr. de plus qu'en septembre 1858, par suite de l'élévation du tarif.

La draperie belge a fait depuis plusieurs années d'admirables progrès. Elle prime aujourd'hui sur tous les marchés de l'Europe; les articles de fantaisie qui se fabriquent à Verviers luttent avec ceux fabriqués en Angleterre et sont supérieurs en tous points à ceux de France. Il en est résulté que tandis que l'année dernière l'Angleterre avait importé en Belgique pour plusieurs millions de ses produits, l'importation a été nulle cette année et que toutes les maisons qui traitent ce genre d'affaires ont donné leurs ordres aux fabricants belges.

En Belgique, les voitures publiques destinées au transport des voyageurs sont affranchies de tout impôt autre que celui des barrières, qui n'est pas d'une grande importance. En France, ces voitures sont assujéties à un impôt du 10^e de leurs recettes, et application de cet impôt est faite aux transports par chemins de fer, toutefois pour la partie seulement qui concerne le transport. En Angleterre, une taxe également élevée existe sur ces entreprises, et il résulte d'un rapport présenté au parlement, que, pour sa part, le chemin de fer de Liverpool à Manchester a payé, dans les trois années 1856-1858, 21,497 liv. sterl. (plus de cinq cent mille francs.)

On écrit de Mons, le 10 octobre : Les journaux ont annoncé que les représentants des sociétés charbonnières du *couchant* de Mons s'étaient réunis le dix de ce mois à l'effet de s'entendre pour refuser le paiement de la redevance proportionnelle sur les mines, et que les extracteurs ayant été taxés d'office à plus de 2 1/2 p. c. sur les bénéfices faits à l'extraction se refusent à payer. Les sociétés du *levant* de Mons comprenant ce qu'on appelle bassin d'Houdeng (bois du Luc), ayant été taxées de la même manière, ne sont également pas disposées à payer cet impôt : en ce moment même elles se concertent pour adresser au gouvernement leurs réclamations appuyées d'extraits de leurs livres établissant la surtaxe à l'évidence.

On écrit de Londres au *Handelsblad*, le 10 octobre : « Depuis assez long-temps l'Autriche avait conçu le projet d'arranger les affaires d'Orient, conjointement avec l'Angleterre et la Russie et à l'exclusion de la France. Le cabinet de St-Petersbourg envoya à cette fin M. de Brunow à Londres, et les ouvertures faites par l'envoyé russe furent instantanément acceptées par lord Palmerston, de sorte qu'on fut bientôt d'accord sur les bases d'un traité. L'Angleterre par ses flottes, la Russie et au besoin l'Autriche par ses armées dans l'Asie mineure, mettraient le vice-roi à la raison.

La Russie s'engageait de nouveau à maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, et en revanche l'Angleterre reconnaissait le traité d'Unkar Skelessi. Mais voilà que d'une manière tout-à-fait inattendue, le conseil de la reine rejette ce projet par suite des efforts du comte Sébastiani, et la conséquence a été que M. Brunow est reparti incontinent pour St-Petersbourg. Les suites qu'aurait eues ce traité, s'il eut eu lieu, pour le repos intérieur de la France, sont incalculables et l'opposition eût couru en lui l'arme la plus méchante qu'elle ait encore employée contre le gouvernement de Louis-Philippe. On attend avec impatience ce que fera la Russie. L'alliance entre la France et l'Angleterre a été resserrée pour un moment et cela empêchera peut-être le glaive de sortir du fourreau. »

La dernière révolution qui a éclaté dans le canton de Zurich y a laissé des traces profondes de désunion et d'anarchie. Plusieurs cantons ont refusé jusqu'à ce jour de reconnaître les autorités récemment installées. De son côté, le gouvernement de Zurich, qui est en même temps vorot fédéral, use de représailles et rompt toute relation avec ces cantons. De part et

tirer parti de son temps. Alors commence pour lui la vie la plus laborieuse et la plus remplie qui se puisse imaginer. Il est à peine six heures du matin et le voilà déjà qui copie des actes ou des matrices de rôles, corlie des gravures, donne des leçons de danse ou de cornet à piston, corlie des tickets pour les magasins pittoresques, barbouille des romans ou des résu- qu'il tient de Dieu. De dix à quatre, il est à l'état. A six heures, son dîner si la nature ne l'a pas fait artiste, tenir les livres du boulevard, ou bien, de l'épicerie ou de tout autre négociant de son quartier. Voilà son existence de tous les jours jusqu'à onze heures du soir. Pauvre marié du mariage! quelle activité! quel dévouement! Moyennant cela, il est vrai, grâce au travail constant de 17 heures par jour, l'employé cumulant parvient à don- huit ou neuf cents francs les quinze cents fr. dont l'engraisse le budget de l'état.

Tels sont les principaux types de l'employé. La vie de l'employé dans les dé- partements diffère un peu de celle qu'il mène à Paris. D'abord, presque tous les employés de province sont mariés à trente ans; Car, que faire en province, à moins qu'on s'y marie et, mariés ou non, ils sont plus heureux que leurs confrères de la capitale. Là, au moins, l'existence n'est pas matériellement impossible, et ils peuvent vivre de riches négociants et d'aisés propriétaires vivres aussi sagement d'une certaine considération. Gargon, ses quinze ou dix-huit cents francs hon marchand du pays, parce qu'avec lui elle n'aura pas de magasin à sur- la préfecture. Marié, il est invité, recherché, admis dans les maisons les plus considérables de la ville, sauf dans l'OEil de Bouff de l'endroit, lors- d'une particule bien positive ne précède pas son nom. Si sa femme est madame la Générale, de madame la Sous-Intendante (pardonne Académie, mais ces mots ont cours en province); il est de tous les dîners, et il va les jours des grandes et des petites soirées chez le receveur-général. Quelle douce existence! et ce n'est pas tout! Chaque soir, quand le mar-

d'autre, l'irritation est vive, et l'on ne peut prévoir jusqu'où la chaleur des esprits pourra se laisser entraîner.

— Van Amburga perdu énormément dans l'esprit des Pa- risiens depuis qu'il a été mordu. Voici cependant comme le fait s'est passé : Il était monté sur son lion lorsque le pied lui glissa. En tombant sur le plancher de la cage, il pinça la peau de la lionne étendue à côté. La douleur qu'éprouva l'animal lui fit don- ner un coup de dent à la jambe qui la pressait.

— Deux jeunes gens ont écrit à M. Harel pour lui demander de leur trouver un amateur qui serait dans l'intention de tenir le pari suivant : il s'agit de deux cent mille francs; ces messieurs s'offrent de remplacer M. Van Amburga dans ses exercices. — S'ils hésitent ils perdent, s'ils sont croqués, le pari est nul. — C'est une belle occasion pour l'Anglais qui a parié que M. Van Amburga servira de pâture à ses animaux.

— *Antiquité des chemins de fer et du gaz.* (Extrait du *Standard*.)

Il existait des chemins de fer dans le Northumberland dès 1655; lord Keeper North en parle dans la relation du voyage qu'il fit dans ce comté en 1671. M. Spedding, agent de lord Lonsdale, à Whitehaven, pour les charbons, en 1765, faisait venir du charbon dans des barils, des bouillères de sa seigneurie, pour l'éclairage de ses bureaux; il proposa aux magistrats de Whitehaven de faire venir du gaz en barriques pour éclairer les rues de cette ville, ce qui fut refusé.

CHEMIN DE FER. — Service des convois.

Le ministre des travaux publics, voulant faire coïncider les départs des convois de Courtrai et St-Trond, avec le service des messageries; revu son arrêté du 28 septembre dernier, relatif aux heures de départ des convois; arrêté :

Le premier convoi partant de Courtrai à 7 heures 50 minutes du matin partira de cette ville à 8 heures, à dater du 6 octobre courant.

Il sera établi, à dater du même jour, entre Saint-Trond et Landen, un convoi de deuxième classe, pour les voyageurs et les marchandises. Ce convoi partira de Saint-Trond pour Landen, à 1 heure 15 minutes de relevée, et de Landen pour St-Trond, à 2 heures. Il coïncidera à Landen avec les convois venant et allant à Liège, Bruxelles, Anvers, Gand, Ostende, Courtrai et stations intermédiaires.

Bruxelles, le 15 octobre 1859.

NOTHOMB.

LE PEINTRE ET LE DOUANIER.

Un peintre revenait de Bruxelles, il y a peu de jours. Il rapportait avec lui un tableau sur lequel il fondait les plus belles espérances, lorsque apparut Quiévrain et la maison de la douane.

Le tour de visite de notre peintre arriva. Il recommanda aux aides la précaution la plus minutieuse. La boîte d'emballage est ouverte, le douanier regarde et appelle son brigadier, le brigadier regarde et appelle le lieutenant, le lieutenant regarde et appelle un gendarme. Le peintre ne comprend rien à la pantomime des douaniers; il ne doute pas que chacun n'admire son œuvre.

Un instant s'écoule, on mande l'artiste dans le cabinet du lieutenant. Cette conversation s'engage :

Le lieutenant. — Monsieur, vous êtes en fraude..., vous n'avez pas déclaré votre cadre.

Le peintre. — Dernièrement j'ai été chargé de faire passer un Rubens, un Van Dyck, un Teniers, je les ai expédiés encadrés... La loi ne soumet pas les cadres aux droits... Lisez vos régle- ments de douanes.

Le lieutenant. — Je le sais par cœur.

Le peintre. — Moi, je l'ai dans ma poche (il lit) : « Les cadres des tableaux ne doivent pas être déclarés; ils ne peuvent pas non plus être assujétis au paiement des droits... » Vous voyez, monsieur.

Le lieutenant. — Continuez.

Le peintre, continuant. — « A moins qu'il n'apparaisse qu'on importe des tableaux de nulle valeur, afin d'éluider, par ce moyen les droits sur les cadres; dans ce dernier cas, cadres et tableaux demeurent saisis... etc. »

Le lieutenant. — Y êtes-vous maintenant, monsieur ?

Le peintre. — Mais, monsieur, mon cadre est un cadre de 70 fr., et ce tableau vaut...

Le lieutenant. — 50 à 56 fr., nous connaissons cela, c'est le prix marchand; il y a une fabrique à Bruxelles.

Le peintre, hors de lui. — Mais, monsieur, regardez donc, voyez cette touche..., ce coloris..., ce travail d'ombre et de chair.... Etes-vous peintre, monsieur, pour juger les arts ?

Le lieutenant. — Mon ami, vous concevez que s'il fallait être expert dans chaque partie que nous avons à juger, être à la fois tisseur, fleur, tanneur; se connaître en verrerie, en poterie, en pierreries, en parfumerie, en dorure, et, par dessus le marché, en peinture, nous n'arriverions pas avant soixante ans au surnumérariat de douanier. Nous jugeons par instinct, par pressentiment. Cependant je ne vous ferai pas arrêter.

Le peintre. — Je pourrai continuer ma route.

chand autre encore ses mousselines, quand l'ouvrier regarde le ciel avec dépit, impatient de voir le soleil disparaître à l'horizon, quand la contri- rière laborieuse redouble d'ardeur en s'apercevant qu'elle n'a pas encore gagné ses vingt sous. Employé et sa femme, frais, bien aînés, pimpans vont se promener nonchalamment au jardin des plantes de l'endroit, à l'esplanade, sur les bords dans la campagne; ou bien, si l'hiver est venu, ils se réunissent à d'autres employés pour jouer la bouillotte à un centime la fiche, caqueter, contrôler les dames du pays, lire les revues nouvelles et parler de leurs droits à l'avancement jusqu'à onze heures du soir.

Cependant, ces mêmes employés ne sont pas heureux, ils ont un cha- grin, un ver rongeur dans l'imagination. Le croit-on ? ils portent envie aux employés de Paris. « Ah ! si nous étions à Paris, on ne nous oublierait pas ainsi ! se disent-ils. Il n'y a d'avancement, de faveurs, de gratifications que pour les employés de Paris. On gagne toujours quelque chose à vivre près du soleil. Quand pourrions-nous aller à Paris ? » Le jour vient enfin où, après mille privations préliminaires, il leur est possible de faire le grand voyage, et comme ils ont su capter la bienveillance des députés, pairs de France et lieutenants-généraux de toutes leurs résidences, ils ne doutent pas qu'en les faisant donner habilement, ils n'emportent la place objet de leurs vœux. Mais ici je m'arrête. On n'a pas oublié le désenchantement et l'exaspération de l'infortuné Félicien. Ces déconvenues se renouvellent plus d'une fois tous les jours.

On le voit donc, l'employé se plaint à Paris, il se plaint en province, il n'est heureux nulle part. Règle générale, il n'y a pas de plus triste condi- tion, d'imagination plus mécontente et plus tourmentée que celle de l'employé. Qu'on se figure un homme gagnant à peine de quoi vivre, obligé de solliciter, de s'abaisser, de ramper, pour obtenir justice, et convaincu par les plus tristes expériences que s'il ne sollicite pas, ne s'abaisse pas, s'il se borne à attendre, se confiant dans l'impartialité des dispensateurs d'em- plois, il pourrira au pied ou sur les derniers barreaux de l'échelle adminis- trative. Que faire ? dans cette dure alternative il se résigne aux nécessi- tés que l'intrigue lui a faites; il intrigue à son tour, il se démeine, il s'in- génie à devenir les hommes qui deviendront puissants, s'attache à eux et parvient quelquefois, en couvoyant celui-ci, renversant celui-là, laissant derrière lui des droits réels, incontestables, à se carrer dans une sinécure de huit à dix mille francs.

Le lieutenant. — Ce n'est pas cela que je veux dire; je vous arrête dans votre voyage, mais je ne vous arrête pas pour vous mettre aux arrêts... vous attendrez à l'hôtel d'un expert soit venu de Valenciennes; il ne peut pas tarder plus de deux ou trois jours.

Le peintre s'est résigné; il attend l'expertise qui doit faire de lui un artiste ou un contrebandier.

** Tandis que l'Espagne nous envoie de délicieuses danseuses de cachucha et de boleros, on forme en ce moment à Paris une troupe de danseurs français pour aller initier les habitants de Barcelonne aux danses de nos ballets.

** Le goût du théâtre se répand aujourd'hui partout; il vient de se former des sociétés d'artistes pour aller jouer le drame, la comédie, le vaudeville, l'une à Rio-Janeiro, une autre à St-Pierre de la Martinique, une 3^e à la Pointe à Pitre de la Guadeloupe, une 4^e enfin à Yassi. Toutes empor- tent une immense quantité de pièces de théâtre.

** Les quarante chanteurs montagnards, dont les journaux de Gand ont fait il y a quelques mois un si bel éloge, et qui forcés de quitter la Belgique n'avaient pu venir à Liège, doivent de nouveau traverser le pays en se rendant à Vienne, nous pourrions donc les entendre à leur passage.

** Mlle Sophie Guelton et son mari M. B. Fauconnier, poursuivent de la manière la plus glorieuse leurs excursions artistiques dans les diverses contrées de l'Allemagne; ils ont obtenu un succès colossal à Carlsruhe; puis à Mannheim. Ils s'y aient attendus pour le 24 à Francfort où déjà on leur tres- sait des couronnes.

** M. Koekert, le directeur des théâtres d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, attend pour la fin de ce mois la première cantatrice de l'Allemagne, Mlle. Loewe, qui à peine âgée de 25 ans tient avec le plus grand succès l'emploi de prima dona au théâtre de Berlin; il doit, dit-on, lui compter 50 fré- dérics d'or (500 fr. P.-B.) par représentation.

** On donne en ce moment à Paris le 188^e représentation de la reprise de *Robert le Diable*.

** M. Walkéner vient d'échouer dans ses débuts au théâtre d'Anvers.

Mas Vale un Diénte que un Diamante. Une dent vaut mieux qu'un dia- mant, disent les Espagnols; J. J. Rousseau n'a-t-il pas dit aussi qu'il n'est pas de vilaine femme avec de belles dents. Ovide propose comme préservatif contre l'amour de faire rira la jeune fille qui est mal dentée. Celui qui n'a pas soin de ses dents, trahit par cette seule négligence des habitudes de mauvaise compagnie.

La plus aimable des femmes est tristement changée, Quand son ris nous découvre une dent mal rangée, La longueur en révolte, ainsi que la noirceur; Et chaque homme en devient l'implacable censeur.

Les dents sont le plus bel ornement de l'espèce humaine; outre leur grande influence sur la santé. Sans elles point de digestion qui ne soit imparfaite, point de prononciation qui ne soit vicieuse. La salive se perd en parlant, la figure se ride, le menton s'allonge et la vieillesse arrive au printemps de la vie. Sous tous ces rapports, le Manuel d'Hygiène des gencives et des dents du docteur Dalibon, sera de la plus grande utilité parce qu'il a mis la science à la portée des gens du monde.

VILLE DE LIEGE. — Foire d'automne.

Le collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance du public que la foire d'automne s'ouvrira le 2 novembre prochain au quai de la Batte en cette ville.

Les marchands patentés qui seraient d'intention d'y établir des boutiques doivent s'adresser par écrit au collège des bourgmestre et échevins, qui leur fera désigner un emplacement.

Les dispositions relatives aux primes seront exécutées selon le leur teneur rappelée ci-après :

Art. 1^{er}. A chacune des deux foires, il sera décerné, s'il y a lieu, les cinq primes suivantes :

a. Cent francs au propriétaire du plus bel étalon de trait, *pure race du pays*;

b. Quatre-vingt francs au propriétaire du plus beau hongre, idem;

c. Quatre-vingt francs au propriétaire de la plus belle jument, idem;

d. Cinquante francs au propriétaire du plus beau poulain, âgé de moins de trois ans, idem;

e. Cent francs au propriétaire du plus grand nombre de chevaux de toutes races, amenés sur la foire.

Art. 2. L'obtention des primes est subordonnée aux conditions sui- vantes :

Quant à la première : qu'il soit constaté que le cheval sert à la repro- duction;

Quant à la seconde : que le cheval soit exposé en vente et qu'il soit constaté qu'il a été réellement en foire;

Quant à la cinquième : que tous les chevaux aient au moins trois ans révolus, qu'ils soient réellement exposés en vente et à des prix en rapport avec leur valeur vénale à déterminer par le jury; enfin qu'il soit établi que les chevaux annoncés comme appartenant à la même personne étaient sa propriété exclusive à son arrivée sur le lieu de la foire.

Il devra être justifié en outre de l'origine des chevaux indiqués aux lettres A, B, C, D, par des certificats de l'autorité du lieu où ils sont nés.

Art. 3. Le même cheval ou poulain ne peut concourir deux fois pour la même prime.

Art. 4. Les primes seront distribuées par le collège des bourgmestre et échevins sur le rapport du jury. Chacun sera admis à prendre préalablement, et dans un délai de trois jours, communication de ce rapport à l'Hô- tel-de-Ville.

Art. 5. En cas de réclamation contre la décision du jury, le collège sta- tuera après avoir entendu celui-ci.

Art. 6. Le jury sera composé de sept personnes désignées par le collège. Deux artistes vétérinaires en feront nécessairement partie.

Art. 7. Le jury et le collège recueilleront toutes révélations qui leur seraient adressées concernant la fraude, la simulation ou la collusion éventuelles des vainqueurs.

Toute personne qui aura été convaincue de s'être livrée à des manœuvres frauduleuses, sera exclue du concours et ne pourra plus y être admise par la suite.

Liège, le 9 octobre 1859. Le bourgmestre, J. J. TILMAN.

Quoi qu'il en soit, tandis que les uns et les autres maugréent, se lamentent, maudissent l'intrigue ou profitent de l'intrigue, le temps a marché pour tous. L'époque de la retraite est venue et l'employé compte trente ans de service. Mais ici, nouvelles doléances, nouveaux sujets de désolation. Tant que l'employé a été jeune il a soupiré après le jour où il pourrait prendre sa retraite, briser ses chaînes, recouvrer sa liberté, son indépendance, son franc-parler, etc.; mais vienne l'époque jadis tant désirée, et son langage n'est plus le même.

On dirait le bûcheron de la fable en face de la Mort. « Quoi! déjà, s'écrie-t-il; quelle injustice! quelle barbarie! A peine commençais-je à recueillir le fruit de mes travaux, à pouvoir vivre de ma place, et l'on me renvoie, et l'on supprime d'un trait de plume la moitié de mes revenus! Moi, qui ai tant de plaisir à juger, rédiger, calculer, expédier! que vais-je devenir? »

L'employé oublie alors qu'il fut un temps où il s'indignait de ce que des vieillards, des ganaches, s'obstinaient à barrer le chemin aux jeunes gens. N'imporle; on le met à la retraite à son tour, contre son gré, en dépit de ses réclamations, et si tous ses enfants sont mariés ou placés, si rien ne le retient plus à Paris, il se retire dans quelque petite ville des environs où il vit permis d'acheter un carré de terre et de s'abonner, de moitié avec le maire de l'endroit, au vétérân des journaux de l'opposition!

Cependant, cette résignation et cette longévité rencontrent des excep- tions fâcheuses. « Connaissez-vous la nouvelle? dit quelquefois, en tail- lant sa plume, un employé à ses camarades du bureau; notre ancien chef? »

— Eh bien ?

— Vous savez qu'il s'était retiré dans les environs de Chantilly, aux por- tes d'un charmant village, en face d'une végétation magnifique, admirable; mais le pauvre homme! c'est la verdure de ses cartons qu'il lui fallait. Dès qu'il a cessé de le voir, sa santé est allée en déperissant, il a langué six mois, si content et si heureux dans la possession de son bureau! Enfin, l'en- nui a voulu ses dos, fait vaciller ses jambes; il s'est peu à peu affaibli, affaibli...

— Et comment va-t-il maintenant ?

— Très-bien : il est mort. »

